



FICHE DE TRANSMISSION DES ADHESIONS Année 2023/2024

5

N°

Le conseil local de :

- 1) **transmet ci-joint les bulletins d'adhésions/abonnements au CDPE Calvados** pour saisie informatique (après avoir vérifié que les montants cochés sur le bulletin correspondent au règlement effectué par la famille au conseil local)
- 2) **doit** → **encaisser la totalité des règlements,**
→ **et reverser au CDPE une somme globale par chèque à l'ordre de FCPE 14.**

Ces bulletins représentent :

	Montant	Quantité	Total
Adhésion à 20 € (avec abonnement à La Revue des Parents)	20 €		
Adhésion de soutien à 25 € (avec abonnement à La Revue des Parents)	25 €		
Adhésion à 16 € (SANS abonnement)	16 €		
Adhésion à 21 € (SANS abonnement)	21 €		
Adhésion second parent uniquement <i>Attention ! Il faut qu'il y ait une adhésion à 20 ou 25 ou 21 ou 16 € du premier parent</i>	7,00 €		
Adhésion SOLIDARITE : minimum 8,00 €			
Don pour aider au développement et à l'implantation de la FCPE Calvados			
Don destiné à un autre conseil local dénommé :			
Si vous rencontrez des difficultés pour remplir ce document, appelez le CDPE au n° tél : 02.31.43.76.77.	Total à reverser		

Ci-joint un chèque du montant total à reverser

Banque et numéro du chèque :

Fait le à

Par (nom et prénom)

Signature :

*La copie de la fiche de transmission sera envoyée au responsable ayant établi cette fiche.
Elle sera la pièce justifiant l'émission du chèque. A conserver avec la trésorerie.*